

Bourse de recherche en doctorat de l'Ambassade de France en Egypte et de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire

Programme FFAR

L'Ambassade de France en Egypte et l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (Ifao) offrent une bourse de recherche en doctorat de trois ans à un étudiant de nationalité égyptienne, grâce à la contribution du Fonds Français pour l'Archéologie et la Recherche (FFAR). Cette bourse doctorale donne droit à une allocation mensuelle de 1500 euros environ pendant trois ans pour la préparation d'une thèse de doctorat dans une université française.

La bourse s'inscrit dans un des champs disciplinaires suivants : archéologie, égyptologie, histoire de l'Égypte, philologie, histoire de l'art.

Calendrier

- Période de candidature : du 19 mai au 14 juin 2022
- Sélection des candidats : du 15 au 30 juin 2022
- Période de séjour en France : années universitaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

Conditions d'éligibilité

- Nationalité égyptienne (les doubles nationaux franco-égyptiens ne sont pas éligibles)
- Titulaire d'un Master depuis moins de 5 ans
- Moins de 35 ans
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse du gouvernement français

Prestations de la bourse

Cette bourse de recherche de doctorat donne droit à :

- Une allocation mensuelle d'environ 1500 euros pendant trois ans (36 mois)
- La prise en charge du transport international (un aller/retour Égypte-France et France-Égypte)
- Une aide à la réservation d'un logement en résidence universitaire en France
- La prise en charge de la couverture sociale en France
- La prise en charge des frais de visa

Critères de sélection

- Qualité du projet de thèse et cohérence avec les thématiques de recherche de l'Ifao et de l'école doctorale d'inscription
- Qualité des expériences universitaires et extra universitaires du candidat

Modalités de sélection

Un comité procèdera à une première sélection. Les candidats sélectionnés seront informés par courriel et auditionnés à l'Ifao. Pendant l'audition, les candidats présenteront leur projet de recherche en français ou en anglais.

Annulation de la bourse

L'Ambassade et l'Ifao se réservent le droit d'annuler une bourse, même après avoir donné au lauréat son attestation signée, entre autres pour les raisons suivantes :

- Visa non accordé par le Consulat de France ou impossibilité des déplacements en raison de la situation sanitaire
- Le lauréat est bénéficiaire d'une autre bourse du gouvernement français
- L'Ambassade et l'Ifao remarquent qu'une des conditions d'éligibilité citées plus haut n'est finalement pas respectée
- L'université française refuse finalement d'accueillir le lauréat

Procédure à suivre pour postuler

- Etape n°1 : Remplir le formulaire d'information en ligne via le lien suivant :

[Lien vers le formulaire d'information](#)

- Etape n°2 : Préparer et rassembler les documents

Tous les documents ci-dessous doivent être regroupés **en un seul fichier au format PDF** et transmis par courrier électronique en indiquant en objet de votre message « FFAR 2022 – NOM Prénom » à l'adresse suivante : bourses@ifegypte.com ; au plus tard le 14 juin 2022 à 23h59 heure du Caire.

- Projet de thèse de doctorat, écrit en français ou en anglais, de 6 pages maximum, ainsi qu'une bibliographie de 1 à 2 pages qui mentionne les principales sources primaires et les principales sources secondaires du projet de doctorat
- Copie du passeport en cours de validité (page identité)
- Copie du diplôme de Master (avec une traduction en français ou en anglais si l'original est en arabe)
- Curriculum vitae rédigé en français ou en anglais maximum 3 pages
- 2 lettres de recommandation de chercheurs égyptiens ou non égyptiens, rédigées en anglais ou en français
- Résumé du mémoire de Master, écrit dans la langue de la thèse (avec une traduction en français ou en anglais si la thèse est écrite en arabe)
- Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais

Contacts

Pour toute question, s'adresser à :

- bourses@ifegypte.com
- direction@ifao.egnet.net et direction-etudes@ifao.egnet.net